



**Séance ordinaire du conseil municipal
Le 14 juin 2016 à 19 h 30
ORDRE DU JOUR**

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 juin 2016.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.
2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2016.
3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2016.
4. Rapport du directeur général pour le mois de mai 2016.
5. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de mai 2016.
6. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de mai 2016.
7. Dépôt du rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec)inc. pour le mois de mai 2016.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mai 2016 à 18h45.
2. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mai 2016 à 19h.
3. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mai 2016 à 19h15.
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2016 à 19 h 30.
5. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 18 mai 2016 à 19h.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de Nicole Dorion, au nom du *Art Reflections Group*, demandant d'utiliser la Grange Rouge pour la saison d'automne 2016 afin de continuer leurs réunions hebdomadaires.
2. Lettre de David Marlowe au sujet du bruit et la pollution de l'air causés par déchiqueteuse de bois de la Ville.
3. Lettre de Bill Wexler au sujet d'un problème de sécurité publique du terrain de baseball du parc John Weir.

G. ADMINISTRATION

1. Prolongation du contrat d'emploi de Marie-Hélène Bourque, greffière, jusqu'au 1^{er} septembre 2017.

2. Nomination d'Alexandra Hobson en tant qu'employée permanente et à titre d'Assistante-greffière en date du 2 septembre 2016;
3. Nomination de Philip Iacovone en tant qu'employé permanent et à titre de Directeur de l'urbanisme.
4. Résolution afin de rescinder la résolution 2016-05-093.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

1. Octroi de contrat – IPL inc. au montant de 86 635.97 \$ (taxes incluses) pour l'achat et la livraison des bacs bruns servant à la collecte des matières organiques dans le cadre de TP-2016-09A.
2. Octroi de contrat – Environnement Routier NRJ inc. au montant de 192 156.02 \$ (taxes incluses) pour la collecte et le transport des matières organiques pour la période de septembre 2016 au 31 décembre 2018, incluant une année d'option d'un an pour 2019, dans le cadre de TP-2016-09B.
3. Adoption du programme de collecte d'halocarbures.

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Installation du système S.E.R.A.M. comme système de communications en cas d'urgence pour la Ville.
2. Position de la Ville par rapport à une augmentation proposée de la vitesse des trains du Canadian Pacific.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

K. URBANISME

1. *Adoption du Règlement n° 875-109 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*
2. *Adoption du Règlement n° 876-21 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*
3. *Adoption du Règlement n° 877-9 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*
4. *Adoption du Règlement n° 878-25 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*
5. *Adoption du Règlement n° 1046 modifiant le Plan d'urbanisme de Baie-D'Urfé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*
6. *Adoption du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 1047 remplaçant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 940.*
7. *Adoption du Règlement n° 875-115 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions reliées aux bâtiments accessoires permis dans les zones CA, CB et PC.*
8. *Adoption du Règlement n° 875-116 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de supprimer les restrictions quant aux activités commerciales extérieures dans les zones commerciales CA.*
9. *Adoption Règlement n° 875-117 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'apporter une correction à la version française du règlement pour les dispositions établissant la hauteur maximale des murs de rétention.*
10. Demande d'un droit de passage par Root Data Centre pour le 19701 Clark-Graham.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de mai 2016.

2. Approbation préalable du paiement des factures pour les activités d'été de la Ville :

- a) 3161.81 \$– Shakespeare in the Park
- b) 6,691.55 \$ – Jeux gonflables pour BD Days
- c) 747.33 \$ – Junior Float pour la parade du BD Days
- d) 10,000 \$ - Feux d'artifices pour BD Days

3. Transfert de fonds :

a) Ajustement du contrat de Coleen Shaw et Michael MacDonald	209.65 \$
b) Surplus du Compte pour les immobilisations de 2015	140,000 \$
c) Budget pour temps supplémentaire des cols blancs	4,967.06 \$
d) Frais légaux – bureau d'avocats Dunton Rainville	1, 000 \$
e) Budget de dépenses pour le Directeur général	6,500 \$
f) Auto pour le Directeur général - 2016	5,170.08 \$
g) Camionnette pour le département des Travaux publics	5,909.75 \$
h) Collecte et transport des matières organiques	19 408.93 \$
i) Achat des bacs de déchets organiques	86,635.97 \$

N. LEVÉE DE LA SÉANCE